



Paris, le 12 octobre 2004

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le rapport de la Commission Thélot est un levier pour faire évoluer l'Ecole

La FCPE estime que les recommandations majeures du rapport de la Commission Thélot constituent une base de travail novatrice et courageuse de nature à faire évoluer le système éducatif dans l'intérêt de chaque jeune.

Le gouvernement ne peut passer ce rapport « à la trappe », ce serait se moquer des citoyens qui ont massivement participé au grand débat sur l'avenir de l'Ecole. Le rapport doit inspirer la future loi d'orientation, qui devra fixer à l'Ecole l'ambition de la réussite de tous les jeunes en adaptant son fonctionnement à leur diversité.

Pour cela, la FCPE défend l'affirmation de la nécessité d'un socle commun de connaissances, de compétences et de comportement, le renforcement de l'action concertée avec les parents, la redéfinition des missions du métier d'enseignant et la scolarité obligatoire sans ruptures articulées en cycles proposés par la Commission.

Certes, de nombreuses interrogations et incertitudes subsistent, notamment sur le rôle et la place du baccalauréat, sur la valorisation de la voie professionnelle et, plus généralement, sur la définition de l'équilibre des voies de formation au lycée.

Dans une belle unanimité, les tenants de l'immobilisme venant de tout bord s'insurgent et s'indignent. Ce sont les mêmes qui, en 1982, ont condamné le rapport Legrand, puis, en 1998, ont voué aux gémonies les 49 principes de la consultation Meirieu auprès des lycéens et lycéennes et dont certains se retrouvent dans les travaux de la Commission Thélot.

Ceux qui assimilent le socle commun à un SMIC culturel pour le dénigrer oublient que le SMIC est une conquête sociale ! Il faut défendre le principe d'une base de connaissances garanti à tous. Nous dénonçons au contraire l'élitisme républicain qu'on y oppose, la principale vertu de cet élitisme étant de faire en sorte que tout le monde ne puisse pas réussir.

L'alternative à laquelle est confrontée le gouvernement est claire : ou mettre enfin en place les conditions de la réussite pour tous les jeunes, ou creuser encore un peu plus les inégalités scolaires et sociales.

Contact Presse : Laurence GUILLERMOU au 01.43.57.16.16.

Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques

108-110, av. Ledru Rollin – 75544 Paris Cedex 11 - Tél : 01.43.57.16.16. – Fax : 01.43.57.40.78.

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique - Site Internet : <http://www.fcpe.asso.fr> – E-mail : fcpe@fcpe.asso.fr